



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Bibliothèques communales

Question orale n° 1368

### Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le ministre de la culture sur le fait qu'il a engagé une véritable « croisade » pour le respect du pluralisme par les bibliothèques municipales quant aux ouvrages achetés et quant aux abonnements aux journaux. Il semble cependant que jusqu'à présent cette « croisade » soit à sens unique et se borne à contester les municipalités de droite qui refusent d'abonner leur bibliothèque à des journaux de gauche tout en gardant un silence le plus total sur les agissements des municipalités de gauche qui refusent de faire souscrire des abonnements à des journaux de droite. Il a récemment annoncé la préparation d'un projet de loi devant garantir le pluralisme dans les bibliothèques municipales. Il souhaiterait donc qu'il lui indique s'il envisage de garantir par ce projet de loi un véritable pluralisme ou au contraire si, dans la logique qu'il a développée jusqu'à présent, il s'agit seulement d'un pluralisme à sens unique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Masson Jean-Louis](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1368

**Rubrique :** Bibliothèques

**Ministère interrogé :** culture

**Ministère attributaire :** culture

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 février 1997, page 1181

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 février 1997